

De : [redacted] - DGPR/SRSEDPD/SDSEPCA/BPC"
[mailto:[redacted]@developpement-durable.gouv.fr]
Envoyé : jeudi 24 décembre 2015 13:06
Cc : "[redacted] - DGPR/SRSEDPD/SDSEPCA/BPC";
[redacted] - DGPR/SRSEDPD/SDSEPCA/BPC; [redacted]
[redacted] - DGPR/SRSEDPD/SDSEPCA/BPC
Objet : consultation sur les projets d'arrêtés F-Gaz

Bonjour,

Vous trouverez ci-joints pour observations 4 projets d'arrêtés pris en application du décret "F-Gaz" et brièvement décrits ci-après. Pour information, le décret est en attente de signature, sa publication est donc imminente. Pour une bonne compréhension des projets d'arrêtés, vous trouverez ci-joint le décret dans sa version issue des délibérations du Conseil d'État.

Arrêté définissant le contenu et les modalités de la fiche d'intervention

Cet arrêté, prévu par l'article R.543-82 du code de l'environnement, fusionne la fiche d'intervention et le bordereau de suivi de déchets dangereux. Vous trouverez également ci-joints un projet de formulaire CERFA qui devra être utilisé et sa notice.

Arrêté relatif à la cession des fluides et des équipements pré-chargés

Cet arrêté définit le contenu du registre tenu par les distributeurs de fluides et d'équipements pré-chargés en application de l'article R.543-85 du code de l'environnement. Vous trouverez également ci-joint un projet de formulaire CERFA pour le contrat défini à l'article R.543-84.

Arrêté modifiant l'AM du 13 octobre 2008

Cet arrêté met à jour le contenu de l'évaluation pour l'attestation d'aptitude en application de l'article 10.3.e du règlement européen 517/2014.

Arrêté relatif à l'accréditation des organismes agréés

Cet arrêté définit le référentiel d'accréditation par le COFRAC des organismes agréés pour la délivrance des attestations de capacité, en application de l'article R.543-108 du code de l'environnement.

Un cinquième projet d'arrêté, relatif au confinement et aux contrôles d'étanchéité, vous sera envoyé courant janvier 2016.

Je reste à votre disposition pour toute information, et vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année.